



## Communiqué de presse

22/10/2010

### **Mouvements sociaux : le droit de travailler mis en cause**

Les syndicats ont donc décidé deux nouvelles journées de mobilisation.

Sourds aux difficultés des entreprises et de leurs salariés, ils se refusent à prendre en compte les conséquences de leurs décisions. Ils en assumeront pourtant la responsabilité.

Ce sont aujourd'hui des centaines de milliers de PME qui déjà tournent au ralenti tandis que d'autres sont sur le point de cesser leur activité. Tout cela se traduira en perte de chiffre d'affaires et les entreprises les plus fragiles risquent de disparaître entraînant de ce fait des pertes d'emplois.

Les patrons de PME sont au comble de l'exaspération. Déjà certains s'organisent pour exprimer leur indignation (rassemblement organisé par la CGPME Savoie le 23 octobre 2010 à Chambéry Place de l'Hôtel de Ville à 10h).

Si le droit de travailler est mis en cause, nous le défendrons.